



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21150387

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
- Division Charleroi -

16 DEC. 2021

Le Greffier

N° d'entreprise : 0472 610 229

Nom

(en entier) : **BUYSSE & CO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue du Bosquet, 31/1 - 6220 FLEURUS****Objet de l'acte : Changement de siège social**

PROCES - VERBAL de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires tenus au siège social en date du 31 octobre 2021.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur TIELEMANS Willy, Président.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.Changement du siège social
- 2.Divers

DELIBERATIONS - RESOLUTIONS

Après délibération, les actionnaires présents ou représentés sous la présidence de Monsieur TIELEMANS Willy actent à partir du 31 octobre 2021 :

- 1.Le transfert du siège social du : 31/1, rue du Bosquet à 6220 WANGENIES
au : 97/1, rue Haute à 6223 WAGNELEE

- 2.Divers : néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

BUSIAU Jordan
Représentant permanent
de GROUND CONCEPT SNC

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).